



Démarrage de l'examen du BEPC 2018 au Togo

Les élèves de la classe de troisième ont démarré ce mardi 03 juillet sur toute l'étendue du territoire national, la phase écrite de l'examen 2018 du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) qui ouvre les portes du lycée. Ils sont au total 118.107 candidats dont 52.747 filles soit 44,66 % de l'effectif total, à composer dans les 303 centres d'écrit dont celui d'Accra au Ghana.

Afin de constater le bon déroulement des épreuves, le Ministre Paalamwé Tchakpélé des enseignements primaire et secondaire a effectué dans la matinée de ce premier jour de l'examen, une tournée dans certains centres d'écrit de l'intérieur du pays notamment à Kévé, Aképé et à Assahoun.

Il s'est félicité du bon démarrage de l'examen tout en encourageant les élèves à un travail bien fait. « Nous savons que d'une manière générale, les évaluations de fin d'année ont beaucoup d'importance chez les apprenants. Pour le Ministre en charge du secteur que nous sommes, il était normal de programmer la visite de certains centre d'examen pour deux raisons : la première raison, rassurer les candidats, les inviter à plus de sérénité et les faire comprendre que l'examen comme celui-ci qui sera sanctionné par un diplôme national est avant tout une évaluation. La deuxième raison c'est de nous assurer que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions. Il est vrai que avant le jour ''J'', nous

avons pris des mesures pour que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions mais comme vous le savez, la confiance n'exclut pas le contrôle », a déclaré le ministre Tchakpélé.

En termes d'effectif, on observe cette année, une augmentation globale de 1361 candidats inscrits à cet examen par rapport à l'année 2016-2017, soit un taux de 1,2 % avec un accroissement de l'effectif des filles de 1998 (1,7 %) contre une régression de celui des garçons de -637, soit 0,5 % de régression.

Selon le calendrier, Après le BEPC, les examens de fin d'année se poursuivront avec le Baccalauréat première partie (BAC1) qui aura lieu du 31 juillet au 03 août 2018, le CEPD du 17 au 19 juillet et le Baccalauréat deuxième partie (BACII) du 06 au 11 août 2018.

David



L'ONG-IJD lance une série de formation en décentralisation et gouvernance locale au Togo

Dans le but de renforcer les connaissances des citoyens sur les concepts de décentralisation et de gouvernance avant les prochaines élections locales, l'ONG-IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement) lance une série de formations

dans les Chefs lieux de préfectures du Togo.

Selon le Directeur exécutif de l'IJD M. Pascal Edoh Agbové, ces formations s'adressent à toutes les personnes qui désirent participer aux prochaines élections locales ou qui souhaitent mieux comprendre le cadre juridique de la Décentralisation de même que les enjeux et les défis liés à la gouvernance locale. La date limite des inscriptions est fixée au 10 juillet 2018 et des informations complémentaires peuvent être obtenues au numéro 00228 90 77 57 00.

Plusieurs villes sont retenues pour les formations qui débiteront le 14 juillet prochain. Il s'agit notamment de : Tsevie, Aneho, Vogan, Tabligbo, Keve, Kpalime, Notse, Adeta, Danyi-Elavanyo, Danyi-Apeyeme, Badou, Amlame, Atakpame, Anie, Tohoun, Blitta, Sotouboua, Sokode, Bassar, Bafilo, Kara, Pagouda, Mango, Dapaong et Cinkassé.

Cris DADA



**Togo/ La rentrée scolaire
2018-2019 ramenée du 15
octobre au 24 septembre**

Récemment prorogée au 15 octobre, la prochaine rentrée scolaire vient d'être ramenée au lundi 24 septembre 2018.

L'information est donnée ce vendredi à travers un communiqué du Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle.

Selon le communiqué signé du ministre Komi Paalamwé Tchakpélé, cette décision est prise dans le souci de rétablir le rythme ordinaire des activités scolaires et pédagogiques.

« Deux mois après la signature du protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation nationale, le gouvernement note avec satisfaction le bon déroulement des activités pédagogiques et scolaires sur toute l'étendue du territoire national », précise le ministre Tchakpélé pour qui cette évolution heureuse, fruit de la conjonction des efforts entre le Gouvernement et l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif, mérite d'être saluée.

Le Gouvernement togolais avait procédé au réaménagement des activités pédagogiques et scolaires dans tous les établissements publics et privés suite aux multiples grèves enregistrées cette année dans le secteur de l'éducation.

Cris DADA



Les élèves du lycée d'Agoè-

Nyivé Centre sensibilisés sur Le produit « School Assur »

Le produit « School Assur » a fait ce mercredi 23 Mai, l'objet d'une séance de sensibilisation à l'endroit des élèves du lycée d'Agoè-Nyivé Centre à Lomé. Cette campagne de sensibilisation est conduite par le Secrétariat d'État auprès de la Présidence de la République, chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, en collaboration avec les responsables d'Ogar Assurance, l'une des compagnies d'assurances partenaires du produit.

Les échanges se sont déroulés en présence du Préfet d'Agoè-Nyivé, M. Awaté Hodabalo et des premiers responsables de l'établissement dont le Proviseur Kokou Takpandja.

Il s'est agi de présenter aux élèves, enseignants et autres parents d'élèves, les avantages de ce produit initié par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Les intervenants ont expliqué que pour bénéficier de cette assurance, il faut être un écolier ou un élève togolais dûment enregistré dans une école, un collège ou un lycée public du pays.

Autres informations portées à la connaissance des élèves, les prestations garanties par School Assur qui se décomposent en deux couvertures principales notamment la couverture maladie (hospitalisation, chirurgie, analyses, pharmacie) et l'assurance responsabilité civile scolaire qui prend en compte les dommages corporels et matériels, et la protection juridique.

« Le message était de faire connaître davantage le projet School Assur aux élèves et parents d'élèves. Comme la pratique a commencé depuis septembre, il s'agit également de profiter de l'occasion pour s'assurer si cela se passe bien ou s'il y a des difficultés de manière à ce que ces éventuelles

difficultés soient levées pour que School Assur soit totalement opérationnel au profit de nos apprenants », a indiqué le Préfet d'Agoè-Nyivé, Awaté Hodabalo.

Il faut rappeler que School Assur est une protection sociale à travers une assurance. Il a pour objet de garantir le paiement d'une indemnité en cas d'invalidité et le remboursement des frais médicaux dans la limite d'un plafond défini à l'occasion d'un accident au cours duquel l'écolier ou l'élève assuré serait victime. Ceci éviterait aux parents de sacrifier leurs ressources pour les soigner ou s'endetter pour couvrir les factures de soins.

Le projet est financé à hauteur de 3,5 milliards de FCFA par l'Etat togolais. Les compagnies d'assurances OGAR et NSIA assurent sa mise en œuvre technique et financière en partenariat avec les acteurs togolais en charge de l'éducation et de la santé.

Cette campagne de sensibilisation se poursuivra dans d'autres établissements à savoir le Lycée d'Agoè Est, les CEG de Togblékopé et d'Adetikopé.

David S.



Bientôt un Institut de Formation en Agro-Développement à Barkoissi dans l'OTI

Après Elavagnon dans l'Est Mono, c'est la localité de Barkoissi dans la préfecture de l'OTI qui sera bientôt dotée d'un Institut de Formation pour l'Agro-Développement (IFAD). La pose de la première pierre pour les travaux de construction a été effectuée ce lundi 14 Mai par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

La construction de l'IFAD de Barkoissi s'inscrit dans la politique de rénovation des filières de formation et d'enseignement technique et celle de développement et de modernisation du secteur agricole.

Entièrement dédié à l'élevage, l'IFAD de Barkoissi, une fois opérationnelle, devra offrir des formations pour les métiers de l'élevage, notamment de bovins laitiers pour accompagner la mise en place d'une filière laitière, de petits ruminants, de volailles ainsi que de porcins.

Les formations permettront aux jeunes de mettre en place plus tard leurs propres exploitations. L'Institut offrira par ailleurs des stages de perfectionnement qui seront également offerts aux adultes et aux professionnels du secteur.

Dans les prochaines années, il est prévu la création d'une dizaine d'IFAD spécifiques. Le but est d'offrir une formation de qualité à la jeunesse, de les orienter davantage vers l'entrepreneuriat et de leur permettre de participer pleinement à la vie socio-économique du pays.

Cris DADA



Groupe BK-Université : Fin de la « semaine de partenariat » sur une note de satisfaction

Le Groupe BK-Université s'est engagé à former un capital humain compétent et capable de soutenir le développement de l'Afrique. Le Groupe BK qui incarne une culture dynamique de la qualité et de l'excellence à travers 12 établissements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, comme cela est de tradition depuis des années, a organisé du 08 au 12 Mai 2018 à Lomé, une « semaine de partenariat ».

C'est pour mener à bien sa mission que le Groupe BK a sollicité les cadres de partenariat pouvant favoriser la réalisation de ses différents projets. Le présent projet d'organisation de la semaine du partenariat est une occasion privilégiée pour renforcer la collaboration entre l'Institut et ses différents partenaires.

Durant les quatre jours d'activités, les responsables du Groupe BK (également connu sous le nom de l'IAEC) ont eu à signer des conventions de partenariat avec des écoles de l'Université de Lomé (ISICA et ESTBA), des groupes CFPNC, SUP MTI, PIIMT tous du Maroc, ILCI de France et de la Chine, l'université de Cap Coast du Ghana et IHERIS du Togo.

Ces partenariats permettront à l'IAEC et ses partenaires l'ouverture plus large de l'enseignement supérieur pour prendre appui sur la professionnalisation, la mise en commun des connaissances, compétences et ressources pour coproduire des résultats et d'initier des actions de recherches au profit du développement nécessaire aux universités en vue d'offrir des diplômes marocains, américains et togolais à leurs étudiants. Ces partenariats donneront en outre la possibilité à ces derniers de pouvoir bénéficier des avantages d'études et de stages dans ces pays.

A travers lesdites conventions, la direction du Groupe BK entend faire de son établissement une référence en termes de qualité de la formation universitaire.

Cette semaine de partenariat a été conclue en toute beauté le vendredi 11 mai 2018 avec une nuit dénommée la « Nuit des partenaires » riche en son et en couleur où le Président Bassabi Kagbara du Groupe BK-Université a offert un dîner de gala à ses hôtes au siège de l'Institut à Lomé.

Les Chefs des établissements d'enseignement supérieur marocains, prenant tour à tour la parole ont exprimé toute leur gratitude au Président du Groupe BK-Université et aux autorités togolaises pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé au cours de ce séjour et surtout la franche collaboration tout au long des travaux.

« Je ne suis pas étonnée de cet accueil, car c'est l'une des valeurs les plus remarquables de chez nous en Afrique », a déclaré Mme Dounia Dkhissi, marocaine, Directrice des partenariats en Afrique de International University of Leadership (IUL) de Floride (aux Etats-Unis), avant d'exprimer son optimisme pour l'application effective des accords intervenus.

Espoir AMEHOASSI



Togo : Accord entre le gouvernement et les syndicats de l'éducation

La sérénité sera finalement de retour dans le système éducatif togolais après plusieurs mois de crise. Un accord a été trouvé entre le Gouvernement et les syndicats des enseignants. Le document du protocole d'accord a été signé ce jeudi par les différentes parties notamment le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé des enseignements primaire et secondaire, son collègue Georges Aïdam en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et les responsables des syndicats des enseignants.

La cérémonie de signature s'est déroulée à la Primature en présence du Premier ministre Komi Sélom Klassou. Le protocole d'accord qui s'articule autour de 10 points, est conclut par les différents acteurs en vue de rétablir le climat d'apaisement et de sérénité nécessaire au bon déroulement des activités pédagogiques et scolaires.

Aux termes de l'accord, les parties se sont mises d'accord pour privilégier une approche globale et durable quant à l'amélioration et la modernisation du système éducatif au Togo. Les parties signataires s'engagent à œuvrer pour favoriser les conditions nécessaires pour un accroissement des

ressources budgétaires allouées au secteur de l'éducation.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants et de favoriser l'apaisement, la sérénité et la stabilité dans le secteur de l'éducation, le Gouvernement s'engage à poursuivre les efforts visant la revalorisation progressive des primes des enseignants.

Ainsi pour l'année 2018, les primes des enseignants seront revalorisées pour un montant total d'un milliard de francs CFA. Pour l'année 2019, et sur la base de la progression des ressources budgétaires allouées au secteur de l'éducation estimée à dix milliards de francs CFA au cours des cinq années précédentes, un cinquième de ce montant sera consacré à l'amélioration des primes des enseignants. L'accord prévoit également sur ce volet que 9/10 du montant de la revalorisation des primes sera octroyé aux enseignants en tenant compte de leurs grades et ancienneté.

Autre décision à retenir, l'engagement du Gouvernement à revoir à la hausse la subvention à l'enseignement confessionnel, le réaménagement des périodes de départ à la retraite des enseignants en fonction des nécessités de service, le démarrage dans trois mois de l'application du statut particulier des enseignants, l'engagement des parties à privilégier le dialogue et à préserver de manière durable un climat d'apaisement, de sérénité et de stabilité dans le secteur de l'éducation.

Les parties se sont également convenues à mettre en place un cadre de suivi-évaluation portant sur la mise en œuvre du protocole d'accord.

Les responsables syndicaux ont salué les avancées enregistrées et exprimé leur désir de voir un système éducatif togolais sans crise ni perturbation. Dans son intervention de circonstance, le Premier ministre a d'abord réaffirmé la détermination du Gouvernement en faveur de la modernisation du

systeme éducatif avant d'inviter chacune des parties prenantes à faire preuve de bonne volonté en respectant fidèlement les dispositions du présent protocole d'accord.

David



Report des compositions régionales dans l'enseignement technique

Les compositions régionales du second semestre de l'année scolaire 2017-2018 initialement prévues du 23 au 26 avril 2018 sont reportées à une date ultérieure, a-t-on appris ce lundi à travers une note adressée aux chefs d'inspections, d'établissement et centre de formation par le Ministère en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Selon la note en date de ce lundi 16 avril et signée du secrétaire général du Ministère, Gnamine Mguéta Agarem, cette décision a été prise compte tenu du retard accusé dans l'exécution des programmes au niveau de certaines matières de l'année en cours, et afin de permettre à chaque enseignant d'atteindre le niveau requis dans l'exécution desdits programmes.

Le courrier indique par ailleurs que la nouvelle date sera communiquée au moment opportun.

Il faut rappeler que le secteur éducatif togolais est affecté depuis le début de cette année scolaire par des grèves à répétition lancées par certains syndicats d'enseignants pour réclamer de meilleures conditions de vie et de travail.

La Rédaction



IFAID/ Les étudiants du département de couture démontrent leur savoir-faire à travers un défilé de mode

Une soirée de défilé de mode, c'est le canal choisi par les étudiants du département de couture de l'institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID) pour démontrer leur savoir-faire en termes de style et de création. La première édition de cet évènement dénommée « nuit d'innovation et d'intégration » s'est déroulée ce samedi 07 avril au siège de l'Institut à Lomé en présence du personnel d'encadrement dont le Directeur général de l'IFAID Pascal Edoh AGBOVE, des parents et amis.

Pendant environ une heure d'horloge, les étudiants ont présenté au public à travers ce défilé de mode dans une ambiance empreinte de gaieté, les résultats de ce qu'ils ont déjà appris dans ce département notamment la confection des chemises, des robes et autres habits pour homme et dame.

« Je suis en apprentissage dans ce centre seulement depuis janvier dernier. La formation se passe très bien, les gens sont très accueillants. Ils nous montrent tout ce qu'on doit savoir et nous aident aussi dans tout ce qu'on doit faire. Après trois mois de formation, je suis déjà capable de faire beaucoup de choses dont les corsages, les chemises, les jupes etc....», s'est réjouie Mlle Raymonda Kamavoh, une étudiante du centre.

Selon l'encadreur des étudiants, Charles Tounou-Akué, la formation est basée non seulement sur des cours théoriques mais aussi et surtout de la pratique avec éventuellement des interrogations pour tester au fur et à mesure, le niveau de maîtrise des étudiants lors de la formation qui dure 12 mois.

Ils sont au total 25 apprenants dont 18 filles dans ce département de couture qui fait parti des 27 filières de formation à l'IFAID, la branche de la formation professionnelle de l'ONG Initiative des Jeunes pour le Développement (IJD).

David S.



Des formateurs agropastoraux renforcent leurs capacités à Kpalimé

Les formateurs agropastoraux des établissements et centres de formation professionnelle de la région des Savanes, de la Kara et Maritime sont confrontés dans l'exercice de leur mission, à de nombreuses difficultés. Pour relever ces défis, le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) a initié à Kpalimé (environ 120 km au nord ouest de Lomé), une session de renforcement de capacités à l'endroit de ces formateurs agropastoraux sur les chaînes de valeurs, l'utilisation de tracteurs et sur la gestion de la fertilité des sols.

Les difficultés auxquelles font face ces formateurs agropastoraux sont en effet liées à la chaîne de valeur ajoutée dans le domaine agricole, à l'utilisation des tracteurs, aux techniques améliorées d'élevages, à l'aménagement des bassins piscicoles ainsi que l'irrigation et la gestion de la fertilité des sols.

Cette session de formation de 12 jours qui prendra fin le 06 avril prochain vise à former les participants sur la conduite et l'utilisation des tracteurs dans les travaux agricoles, l'aménagement des bassins piscicoles et bas-fonds ainsi que sur l'irrigation et la gestion de la fertilité des sols.

Il s'agit aussi de permettre aux bénéficiaires de s'approprier le processus de chaîne de valeur ajoutée (Value links) et de leur donner des notions sur les techniques améliorées d'élevage de volailles.

« L'un des secteurs d'avenir pour nos pays aujourd'hui, est le secteur agricole. Ainsi, pour permettre son essor, il faut développer des chaînes de valeurs autour de ce secteur

d'avenir. C'est dans cette logique que notre département a initié cette session de renforcement de capacités de ces formateurs, en vue de donner à notre futures diplômés les moyens de contribuer efficacement à l'essor de ce secteur vitale pour notre pays », a expliqué Esodina ATCHOLADI, Inspecteur de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle Plateaux-Ouest.

La formation bénéficie de l'accompagnement technique et financier du Fonds National d'Apprentissage de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP).

De notre correspondant à Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE